

A QUI DE DROIT

Concerne: Punaises de lit

Mesdames, Messieurs,

Mandatés par votre régie, nous allons procéder à une désinfestation contre les punaises de lit dans votre logement.

Pour ce faire, nous vous remercions d'avance de prendre connaissance du protocole ci-joint et de suivre les instructions contenues dans la procédure avant et après traitement des punaises de lit.

Nous vous signalons qu'après nos interventions, un résidu blanchâtre peut apparaitre au séchage et pourra être nettoyé par vos soins. Un chiffon imbibé d'eau fera l'affaire .

Ceci quelques semaines après le dernier traitement.

Votre attention est également attirée sur le fait que les produits utilisés en vue de ce traitement sont susceptibles d'endommager certaines matières.

Nous dégageons d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dommage résultant des produits utilisés dans le cadre de la désinfestation.

En cas de doute, veuillez en faire part au technicien qui sera en charge du contrôle de votre appartement.

Nous vous recommandons de ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans votre logement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de disparition de tout vêtement de luxe, objets de valeur, ou autres et qui n'aurait pas été dûment annoncé et identifié lors de notre prise en charge.

Lorsque vous aurez préparé votre logement, nous vous prions de bien vouloir nous appeler au 022 300 12 60 afin de fixer les rendez-vous.

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

DERATISA SERVICES SA

Deratisa Services SA Route des Acacias 45A 1227 Les Acacias Tél: 022 300 12 60 Fax: 022 300 12 62 Info@deratisa.ch www.deratisa.ch

PUNAISES DE LIT PROCÉDURE AVANT ET APRÈS LE TRAITEMENT

COLLABORATION ET DEVOIRS DU RESIDENT / LOCATAIRE

La collaboration avec notre entreprise est cruciale pour venir à bout de l'infestation des punaises de lit.

La préparation fait partie intégrante du traitement et il en sera de votre responsabilité.

Il sera donc important de communiquer avec nos services pour obtenir la date du traitement, afin de vous assurer que toutes les étapes de préparation des pièces ont été suivies avant le traitement. Vous trouverez ci-dessous les recommandations qui vous aideront à préparer les zones affectées de votre habitation, en vue du traitement.

AVANT LE TRAITEMENT

- Rendre accessible la pièce. Faites disparaître le désordre inutile et retirez tous les objets qui traînent sur le plancher.
- Démonter les plinthes en bois dans les chambres et le salon et éloigner les meubles des murs. Lavez tous les planchers, bureaux, tiroirs, garde-robes de l'habitation avant le traitement.
- Les lampadaires ou autres illuminations devront être démontées.
- Les couvercles des interrupteurs et des prises électriques devront être enlevés.
- Tous les objets attachés aux murs devront être enlevés (par exemple des photos, posters, tableaux).
- Les tapis ne devront pas être fixés au sol.
- Videz les garde-robes, tiroirs, bureaux. Placez la literie et tous les vêtements dans des sacs de plastique, refermez-les et sortez-les de la pièce. Assurez-vous que tous les sacs sont bien fermés avant de les déplacer d'une pièce à l'autre.
- Lavez la literie et tous les vêtements dans l'eau la plus chaude possible, minimum 60°c, ou faites les sécher dans un sèche-linge, partiellement rempli, à chaleur élevée pendant 30 minutes. Remettez toute la literie et les vêtements dans de nouveaux sacs en plastique et refermez-les à nouveau.
- Les vêtements ou autres petits objets qui ne peuvent être lavés sont à déposer dans un congélateur, emballés dans un sac plastique de 60 litres maximum, pour un délai de minimum de 72 heures et à une température minimum de -20°c.
- Nous assurons un service de congélation ainsi que le transport de vos affaires. Consultez-nous!
- Tous les tapis, tapis faits à la main, meubles rembourrés et tissus délicats importés nécessitent un nettoyage à la vapeur et/ou nettoyage à sec professionnel.
- Utilisez un aspirateur muni d'un bec suceur pour capturer les punaises de lit et les œufs. Passez l'aspirateur dans les fissures du matelas, sur le cadre de lit, le sommier, la tête de lit, les pieds de lit, les plinthes, quarts de ronds, toutes les boiseries et les objets qui se trouvent à proximité du lit. Répétez le même processus dans toutes les pièces de l'habitation. Assurez-vous que l'aspirateur est muni d'un sac qui peut être enlevé après chaque utilisation. Évitez d'utiliser des aspirateurs sans sac. Passez l'aspirateur tous les jours après l'application de l'insecticide et enlevez le sac après chaque utilisation.
- Si les matelas, sommiers, futons, canapés-lits et fauteuils ont des fissures et/ou des trous, ils doivent être mis aux ordures. Il faudra les faire disparaître, en respectant l'environnement et la santé publique.
- Mettre un avertissement sur les affaires contaminées qui seront déposées sur la voie publique dans l'attente d'un ramassage par la voirie, ceci afin d'éviter la récupération et la ré-infestation d'autres logements.
- Lorsque vous placez les nouveaux matelas et sommiers, laissez-les dans leur emballage plastique ou installez des housses de matelas avec fermetures étanches, <u>disponibles chez nous</u>. Ceci jusqu'à la fin de l'infestation. Cela les protégera ainsi d'une nouvelle infestation.

CONDITIONNEMENT DE VOS EFFETS PERSONNELS

RUBANS ADHESIFS

Rubans adhésif type 3M



Ruban adhésif type carrossier



Ruban adhésif type Scotch



INTERDIT!!!

SACS POUBELLES

Capacité : 60 litres

35 litres 110 litres habits et textiles Chaussures, CD, DVD et Divers 1 duvet, coussins, rideaux



CORRECT!!!

Pas de nœuds





INCORRECT!!!

Attention, ces sacs ne seront pas pris!!!



PRISE EN CHARGE DE VOS EFFETS PERSONNELS

Les sacs contenant vos effets personnels seront pris en charge devant l'entréée de votre immeuble ou maison.

Au retour de congélation, vos sacs vous seront rendus également devant l'entrée de votre immeuble ou maison.

Si vos effets personnels doivent être pris en charge par nos soins de votre appartement et/ou chambre jusqu'à notre véhicule, il faudra nous en informer avant notre rendez-vous.

Un forfait de <u>CHF 80.00/heure</u>, par tranche horaire d'une heure complète, vous sera facturé en plus pour la manutention.

Le même tarif s'applique au retour de vos effets personnels, si ces derniers doivent être déposés directement dans votre appartement et/ou chambre.

Pour les objets volumineux, et/ou encombrants, tels que lit, matelas, sofa, commode, bureau, etc, un devis personnalisé sera établi sur votre demande.

APRÈS LE TRAITEMENT A VOTRE RETOUR

- Lors des deux traitements, nous recommandons de quitter votre appartement et d'attendre au moins 6 heures avant d'y retourner.
- Les enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'allergies, ou atteintes d'une maladie cardiaque, rénale ou respiratoire, ne devraient pas réintégrer le logement avant un délai de 24 heures.
- Même si les pesticides recommandés sont relativement peu toxiques, le respect d'un tel délai minimise les risques d'exposition et ce, particulièrement pour les personnes plus sensibles.
- Une fois ce délai atteint, il est nécessaire d'assurer une bonne ventilation de la pièce, idéalement, en ouvrant la fenêtre pendant un minimum de 3 heures.
- Après s'être assuré que le matelas est bien sec, on prendra alors soin de mettre une housse à matelas avec fermeture étanche ainsi que des draps et taies d'oreillers propres avant de se coucher à nouveau dans le lit.
- 7 jours après le deuxième traitement, vous pourrez remettre la lingerie et les vêtements dans les bureaux, commodes, tiroirs, garde-robes et tables de nuit.
- Ne lavez pas l'insecticide pour au moins 30 jours ou même 90 jours, pour de meilleurs résultats.

REMARQUES

Les capacités isolantes du papier font que nous ne pouvons garantir l'élimination totale des punaises de lit qui pourraient se trouver dans tous les types de livres.

Les livres devront être mis par petites quantités dans des sacs de 35 litres maximum.

Des traitements supplémentaires doivent être envisagés, voir la destruction de certains livres.

Les insecticides n'agissent pas sur les œufs. Il est donc impératif de recommencer le traitement 10 jours après l'application du premier traitement afin de s'assurer que le problème est éliminé.

Lors de fortes infestations, des traitements supplémentaires doivent être envisagés.

Nous vous recommandons de ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans votre logement. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de disparition de tout vêtement de luxe, objets de valeur, ou autres et qui n'aurait pas été dûment annoncé et identifié lors de notre prise en charge.

Si vous êtes absent au rendez-vous fixé ou si l'appartement n'est pas bien préparé, le logement ne sera pas traité et un déplacement de CHF 160.00 vous sera facturé.

Bien évidemment, nos spécialistes se tiennent à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter.

connaissance et compris les instructions et mises en garde susmentionnées et avoir pris toutes les mesures nécessaires au bon déroulement des traitements de désinsectisation.	
Nom, et prénom :	
Adresse :	
Date :	
Signature :	

Sans votre signature sur ce document, il ne nous sera pas possible d'intervenir dans votre logement.



